*Thème de la fiche*

1. **Elimination ou recyclage des pneus**
2. **Elimination ou valorisation des pneus**
3. **Collecte des pneus**

**1- Elimination ou recyclage des pneus**

**Dieppe – 04/06/2019**

Je suis à la recherche d'une filière me permettant de débarrasser un gros volume de pneus toutes tailles et tous modèles.

Ces pneus sont usagés et stockés prés d'un hangar communal depuis de nombreuses années.

Il y a également une grosse quantité de résidus de pneus brûlés.

Pourriez-vous me dire si vous avez déjà rencontré ce problème car je n'ai aujourd'hui aucune solution.

En vous remerciant

**Ivry-sur-Seine – 04/06/2019**

Peut-être trouverez-vous une réponse ici :

[https://www.aliapur.fr/fr/faire-collecter-ses-pneus.html](https://www.aliapur.fr/fr/faire-collecter-ses-pneus.html%22%20%5Ct%20%22_blank)

**Evreux – 05/06/2019**

Lors des manifestations des agriculteurs nous avons fait appel à la société MAILLOT de Val -de-Rueil. Société spécialisée dans le nettoyage industriel.

Je vous donne les coordonnées de Me Yeter LEPERS : Tel :06.04.65.28.91 de la société Maillot

**Amiens– 05/06/2019**

Sur Amiens, nous avions le même problème avec les pneus ramassés en décharge sauvage ou lors de manifestations.

Les pneus en mauvais état ou verdis ne sont pas repris gratuitement par alliapur. Aussi nous avons dû lancer un appel d’offres auquel les sociétés locales de ramassage et traitement des déchets ont répondu.

**2- Elimination ou valorisation des pneus**

**Massy – 05/02/2016**

Je suis avec beaucoup d’intérêt les fils de discussion.

J’avais moi-même une question sur l’élimination et éventuellement la valorisation des pneus.

Aujourd’hui l’élimination des pneus nous coûte de l’ordre de 3 € l’unité.

Je voulais savoir si des collègues ont trouvé des solutions moins couteuses, voire valorisante.

**Béthune – 05/02/2016**

Bonjour, pour l’élimination de nos pneus VL , notre prestataire ( SITA) nous facture**125 € la tonne**. Pneus déposés par nos soins à un centre de valorisation de déchets.

**Avignon – 05/02/2016**

Pour les pneus, j’ai une filière avec les tarifs ci-joints.

J’ai réussi à faire passer une benne de pneus gratuite une fois en 2014 car les pneus étaient « propres » et que j’avais négocié sur le fait qu’ils étaient issus de particuliers, et n’avaient été recueillis que ça et là (ils ne veulent pas de stock de pneus que l’on évacue en grande quantité d’un champ par exemple). J’avais demandé aux agents de veiller à secouer la terre et les feuilles éventuellement accrochées dessus.

J’ai actuellement une benne en préparation (je vide très rarement les pneus qui s’accumulent petit à petit sur notre site de quai à déchet car nous en collectons très peu) mais cette fois-ci, je pense que ça ne sera pas gratuit, les conditions s’étant durcies depuis la dernière fois. Comme les prix sont « à la tonne » pour les professionnels, je ne pourrai faire un ratio « par pneu » qu’une fois avoir payé (je fais compter les pneus au fur et à mesure que nous les posons dans la benne pour calculer cette moyenne).

***DOC PIECE JOINTE***

**Asnières-sur-Seine – 05/02/2016**

[https://www.aliapur.fr/fr](https://www.aliapur.fr/fr%22%20%5Ct%20%22_blank)

**Gennevilliers – 08/02/2016**

A Gennevilliers nous avons un marché avec Paprec. Celui-ci nous facture 350€/T pour des pneus jantés et 295€/T pour des pneus déjantés. Toutefois il s'agit de montants pour de gros volumes, lorsque nous avons quelques pneus à évacuer nous appelons Euromaster et en fonction de leur disponibilité ils viennent les retirer gratuitement.

**Mureaux – 08/02/2016**

Concernant la ville des Mureaux, nous faisons appel à un prestataire qui ne nous facture que la location de la benne, la rotation et autres prestations étant gratuites.

Alors en utilisant la benne aliapur mise en place a la déchetterie cela revient a 126 euros par mois

**3- Collecte des pneus**

**AVPU – 26/09/2016**

Bonjour,
une question de la métropole Aix-Marseille-Provence :

J’ai une question pour les collègues du forum, qui concerne la collecte des pneus usagés que nous retrouvons un peu partout sur notre territoire, isolés ou en monticules mais qui sont dans tous les cas problématiques...
Pour des collectivités sensiblement de notre taille et surtout pour lesquelles la collecte et le nettoiement incombent à l’EPCI, serait-il possible d’avoir un retour d’expérience sur la collecte des pneus.

* La collecte des pneus est-elle effectuée par la commune ou par l’EPCI ?
* Quelle est l’organisation prévue autour de ce déchet ?
* Une fois que le déchet est collecté, est-il prévu un marché spécifique pour le recyclage ?

**Metz – 26/09/2016**

Pour la Ville de Metz :

* Les pneus sont considérés comme des déchets professionnels non conformes à la collecte par le service de collecte de Metz Métropole et donc non pris en charge par l'EPCI.
* Lors de signalement de dépôts de pneus (usagers, services ou Metz Métropole), c'est le service municipal de dépôts sauvages qui doit intervenir. Les pneus sont stockés sur un site de la Ville, dans l'attente de leur déjantage et reprise par une société agréée.
* La ville dispose d'un marché pour la reprise des pneus.

**Rennes – 26/09/2016**

C'est identique à Rennes.

**Toulouse– 26/09/2016**

Idem à Toulouse métropole

**Versailles – 26/09/2016**

C’est quasiment la même chose à Versailles, excepté le fait que nous transférons les pneus en déchèterie, c’est VGP qui détient le marché pour le retraitement.

**Pau – 27/09/2016**

La même chose pour Pau, nous n'avons de zone tampon de stockage à cause des normes de sécurité (notamment à cause du feu, il faudrait une réserve d'eau  et de la pollution il faudrait receuillir les eaux de ruissellement si les pneus sont à l'air libre)

Nous acheminons les pneus directement vers notre prestataire privé qui traite les déchets (SITA)

**Niort – 29/09/2016**

Concernant la collecte des pneus pour la ville de Niort, le service municipal de propreté urbaine collecte uniquement les pneus abandonnés sur le domaine public dans le cadre de ses tournées de propreté. Il n’y a pas de collecte spécifique.

La collectivité dispose d’un marché pour l’évacuation de déchets spécifiques (non collectés par le service des OM) dont un lot est réservé aux pneus usagés.

**Vincennes – 29/09/2016**

Sur Vincennes, le fonctionnement est le même, collecte des pneus et autre déchets spécifiques (produits dangereux, pots de peinture, bouteilles de gaz, etc.) abandonnés sur la voirie par une équipe dédiée. Les pneus sont traités dans le cadre d'un marché d'enlèvement et traitement des déchets spécifiques avec la société TRIADIS.

**Nantes Métropole – 29/09/2016**

L’article L.541-2 et suivants du Code de l'environnement indique que tout producteur de déchets est tenu d'en assurer la gestion ou d'en confier la gestion tout au long du cycle de vie du déchet (production, collecte, transport, valorisation). L’article R.541-43 du Code de l’environnement rend obligatoire la tenue d’un registre chronologique pour les producteurs, collecteurs, transporteurs et stockeurs. Nous serions intéressés pour savoir si certaines collectivités ont mis en place ce type de registre ?

**Metz – 03/10/2016**

Nous avons mis en place un registre des déchets :

* Un tableau comprenant la date d'enlèvement, le code nomenclature, le type de déchet, la quantité, le numéro de BSDI, n° de bon de pesée, transporteur (organisme, adresse, nom du chauffeur, immatriculation du camion) et destination des déchets avec mode de traitement,
* Un second tableau avec les tonnages mensuels et annuels de chaque type de déchet avec le lieu de destination,
* Un tableau de suivi des factures avec tonnage, date de facturation, et coût.